

COMPOSITION ET AFFIXATION EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE (LSQ)

Astrid Vercaingne-Ménard et Colette Dubuisson

Université du Québec à Montréal

Le signe pour lequel on utilise la glose PERSONNE en LSQ se retrouve dans certains composés séquentiels où il permet de former des noms à partir de certains verbes. Nous comparons PERSONNE avec d'autres composés séquentiels en LSQ. Nous relevons la stabilité de son sens et sa très grande productivité pour soutenir qu'il constitue un suffixe et non pas un signe formant un composé en dépit du fait que PERSONNE est parfois un morphème libre

Morphologie, langues signées, langue des signes québécoise, composition, affixation

0. INTRODUCTION

Cet article porte sur certaines particularités de l'affixation et de la composition séquentielle en langue des signes québécoise (LSQ). La LSQ est la langue des signes la plus répandue au Québec. On la trouve aussi dans certaines régions du nord et de l'est de l'Ontario. Elle a des liens de parenté étroits avec l'American Sign Language (ASL) et la langue des signes française (LSF), situation qui s'explique par la formation des maîtres qui ont pris en charge l'éducation des sourds au Québec depuis le milieu du siècle dernier.

Tout comme les langues signées en général, la LSQ utilise des processus de formation de signes qui impliquent la composition simultanée d'éléments plutôt que la composition séquentielle. Ceci ne signifie pas que la morphologie linéaire n'y existe pas puisqu'il est possible d'y trouver des manifestations de morphologie séquentielle qui consistent en des processus d'affixation et de composition. Nous traitons ici quelques manifestations de morphologie séquentielle en LSQ et nous examinerons les divers critères qui permettent de déterminer si un signe donné est le résultat d'un processus de suffixation ou de composition à partir de deux signes. Plus précisément, nous traiterons les cas des morphèmes NÉGATION, PERSONNE et PENSER en LSQ.

1. LE POINT SUR LA QUESTION

Les premières analyses linguistiques des langues signées, qui ont porté surtout sur l'ASL, ont mis en évidence la structure compositionnelle des signes. En effet, Stokoe (1960) a montré que tout comme les mots des langues orales, les signes de l'ASL résultait de la combinaison d'éléments sans signification. Pour Stokoe et d'autres auteurs à sa suite, les signes sont formés d'un ensemble d'éléments constitutifs (dans les premières analyses : configuration manuelle, localisation, mouvement) organisés de façon simultanée. Ceci n'exclut pas l'existence de phénomènes séquentiels dans les signes de l'ASL mais la séquentialité n'est pas reconnue comme un élément pertinent sur le plan phonologique.

Liddell (1984) et Liddell et Johnson (1986) présentent une théorie qui reconnaît explicitement le rôle de la structure séquentielle dans les signes. Cette théorie s'appuie en grande partie sur l'existence des signes composés en ASL. Liddell rappelle que Klima et Bellugi (1979) ont montré que la forme que prend un signe composé est souvent très différente de celle des signes dont il est constitué; entre autres, la durée moyenne d'un composé équivaut à celle d'un signe simple. La représentation des composés devrait refléter cette différence. Depuis, la phonologie des langues signées s'est largement intéressée aux composés séquentiels qui se sont révélés être une source de données particulièrement riche.

2. MORPHOLOGIE LINÉAIRE EN LSQ

En LSQ, on retrouve plusieurs signes composés pour lesquels il est possible de retracer l'origine à partir de deux morphèmes libres (Dubuisson, 1996). C'est le cas pour le signe POPULAIRE composé de SAVOIR + PARTOUT, de GAZON composé de VERT + PAR-TERRE, de PRONOM composé de NOM + REMPLACER.

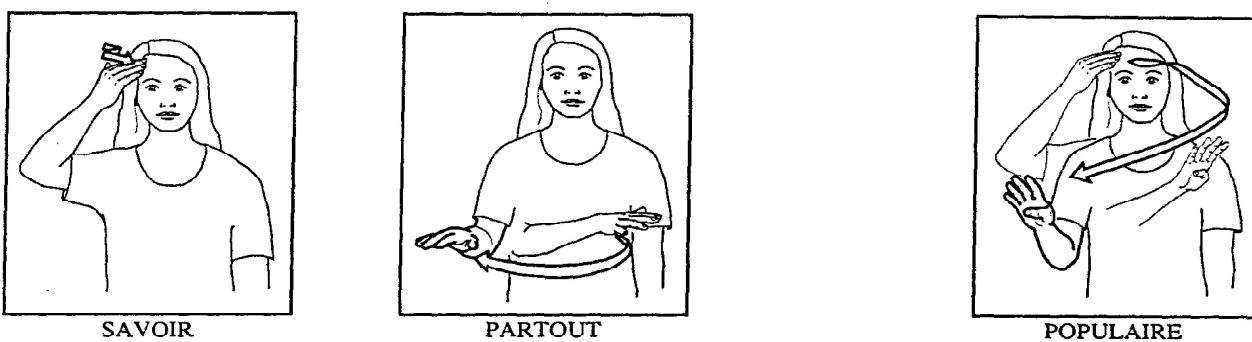


Figure 1

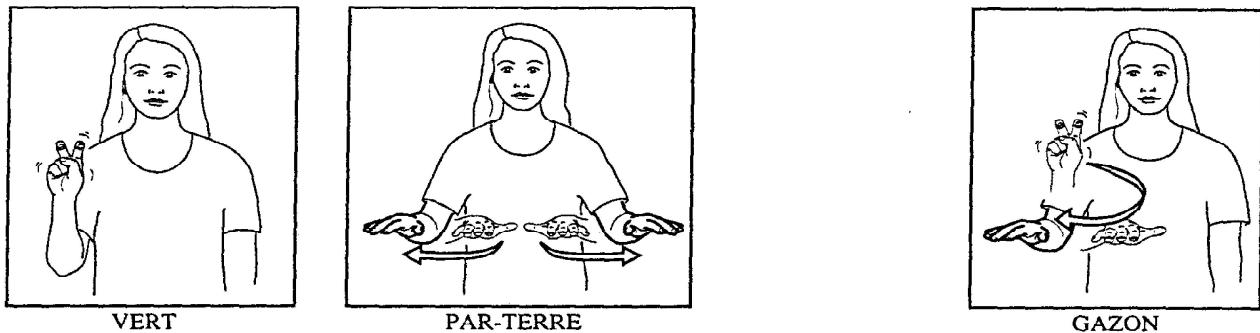


Figure 2

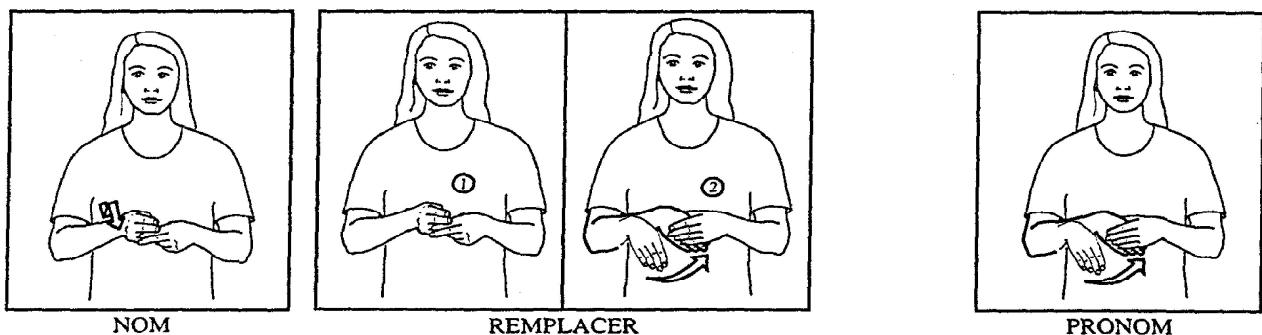
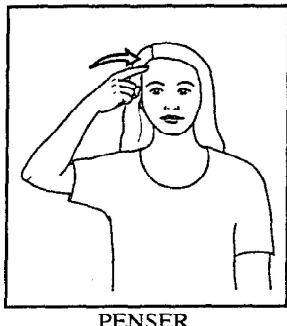
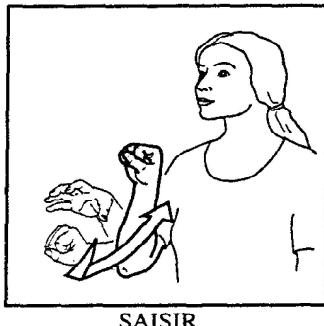


Figure 3

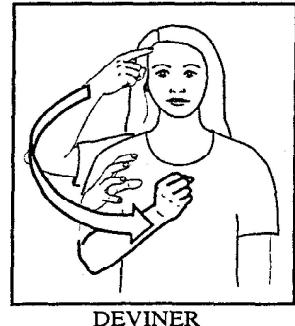
Certains signes sont à l'origine de plusieurs composés : c'est le cas du signe que l'on traduit en glose par PENSER qui, combiné avec SAISIR signifie DEVINER avec SE NOYER signifie S'ÉVANOUIR, avec COLLER signifie AVOIR-UNE-IDÉE-DONT-ON-NE-PEUT-SE-DÉFAIRE, etc....



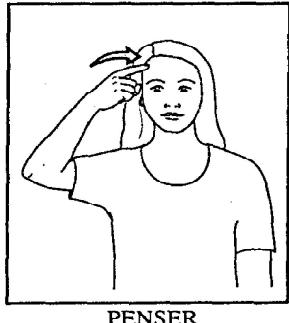
PENSER



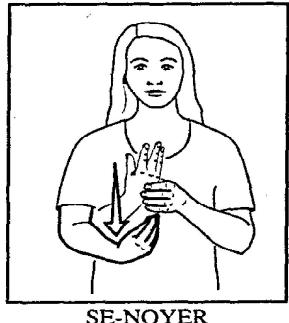
SAISIR



DEVINER

Figure 4

PENSER



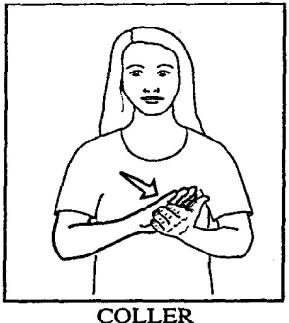
SE-NOYER



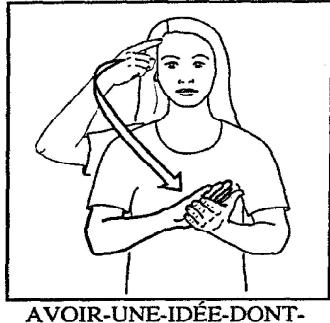
S'ÉVANOUIR

Figure 5

PENSER



COLLER

AVOIR-UNE-IDÉE-DONT-
ON-NE-PEUT-SE-DÉFAIRE**Figure 6**

La composition séquentielle en LSQ est semblable à ce que l'on observe en français : du point de vue phonologique, le signe composé ne correspond pas exactement aux deux signes qui le composent. De plus, la création d'un signe par la combinaison de deux composants indépendants produit des changements qui permettent de distinguer le nouveau signe de la séquence des deux signes dont il est issu. Ainsi les signes qui sont le résultat d'une composition séquentielle (signes composés et affixes) partagent les caractéristiques suivantes : le premier et le second signe ont tendance à perdre la répétition de leur mouvement s'ils en comportaient une. Si le premier signe comporte une tenue qui fait contact avec le corps, cette tenue est conservée. Une règle d'épenthèse insère, s'il y a lieu, un mouvement entre le dernier segment du premier signe et le premier segment du second. La tenue est effacée entre le mouvement du premier signe et le mouvement épenthétique. Il en résulte que la transition entre les deux signes est plus régulière et plus fluide que lorsqu'il s'agit de signes indépendants.

2.1 *Le morphème négation*

En LSQ, le morphème NÉGATION est vraisemblablement un affixe puisqu'il n'a pas d'existence autonome dans la langue : il se réalise essentiellement dans un mouvement d'éloignement soit du corps, soit des mains l'une de l'autre pour les signes bimanuels. C'est ce que l'on retrouve dans des signes comme : AIMER, NE PAS AIMER, SAVOIR, NE PAS SAVOIR ET CONNAÎTRE, NE-PAS-CONNAÎTRE.

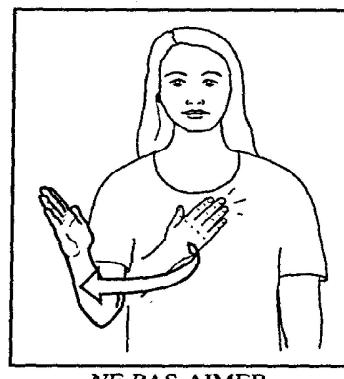
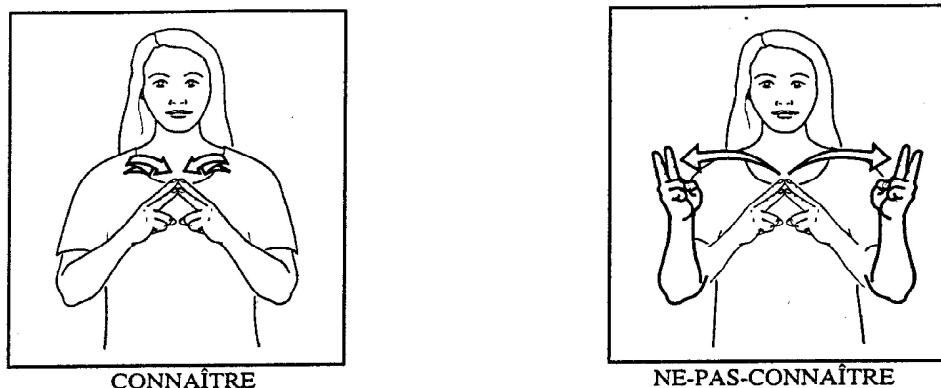


Figure 7



Figure 8

**Figure 9**

On peut affirmer qu'il s'agit d'un suffixe parce que NÉGATION suit la partie souvent réduite du signe affirmatif. Un cas clair de l'existence de ce suffixe est celui du signe PAS-ASSEZ. Sa contrepartie affirmative, ASSEZ, contient un mouvement de la main dominante qui s'éloigne du signeur, mouvement qu'on retrouve normalement dans les signes négatifs. Pour former PAS-ASSEZ, le mouvement de la main dominante est d'abord inversé : il est dirigé vers le signeur pour ensuite s'en éloigner. Il est clair qu'ici, l'affixe suit la racine, ce qui est la caractéristique des suffixes.

Le suffixe NÉGATION peut se combiner à des verbes ou à des adjectifs. Il n'est cependant pas toujours productif puisqu'il ne peut pas être combiné à n'importe quel autre signe. Il existe en effet d'autres façons de marquer la négation en LSQ, entre autres, par un hochement de tête horizontal.

Il est remarquable que les transformations phonologiques qui s'appliquent aux composés s'appliquent de la même manière aux signes accompagnés du suffixe NÉGATION. Le signe avec suffixe n'est généralement pas plus long qu'un signe simple. C'est ainsi que Thibeault (1996), s'inspirant de Liddell et Johnson (1986) pour l'ASL, rend compte de l'affixation et de la composition séquentielle en LSQ par les mêmes règles. Les règles phonologiques qui s'appliquent aux signes formés de deux morphèmes en LSQ ne peuvent donc pas servir de critère pour distinguer ce qui est un affixe de ce qui est un composé dans cette langue. Il faut alors avoir recours à d'autres critères de classification.

2.2 *Le morphème PERSONNE*

Examinons maintenant le statut morphologique d'un autre morphème en LSQ pour lequel on utilise la glose PERSONNE. Combiné avec ENTENDRE, il donne ENTENDANT, avec ENSEIGNER, ENSEIGNANT, etc. Les deux morphèmes impliqués subissent alors la réduction décrite précédemment pour les composés et les affixes. Cependant, PERSONNE existe aussi sous une forme non réduite; il est alors vraisemblablement un morphème libre.

Les signes ENSEIGNANT et ENTENDANT constituent des entités qu'on ne peut dissocier. Il est impossible, en effet, d'introduire un autre signe entre la forme réduite de ENSEIGNER et PERSONNE mais il est tout à fait acceptable de le faire avec la forme à deux mouvements. C'est ce que montrent les exemples (1a) et (1b).

| | | | |
|------|--------------------|--------|----------------|
| (1a) | *ENSEIGNER (1 mvt) | ENFANT | PERSONNE (loc) |
| (1b) | ENSEIGNER (2mvt) | ENFANT | PERSONNE (loc) |

De plus, il est impossible de former le pluriel de ENSEIGNANT ou ENTENDANT en répétant le signe PERSONNE. On doit plutôt exécuter une fois le signe et indiquer le pluriel avec un pointé 6, paume vers le bas, configuration 5. Ajoutons enfin que PERSONNE ajoute un sens d'état ou encore de rôle ou statut social au morphème auquel il s'accorde.

Le morphème libre PERSONNE peut éventuellement être répété pour marquer le pluriel. Cette formulation n'est pas normalement utilisée par les signeurs mais elle n'est pas ressentie comme agrammaticale. De plus, le morphème libre PERSONNE n'a pas nécessairement le sens de statut ou rôle social. Par exemple la phrase suivante signifie simplement : cette personne aime beaucoup manger des spaghettis

(3) MANGER SPAGHETTI FORT PERSONNE

L'existence de deux morphèmes, libre et lié, pourrait signifier que lorsque PERSONNE est un morphème lié, il forme un composé avec le signe auquel il est combiné. Cependant, un certain nombre de faits militent en faveur d'une autre analyse. Tout d'abord, la très grande productivité du morphème. Il est possible, en effet, de le combiner avec un très grand nombre de verbes ou de prédictifs; on obtient régulièrement le sens de personne qui a tel statut ou tel rôle social. De plus, si l'on forme un nouveau signe par l'ajout du morphème PERSONNE, le signe sera reconnu comme pouvant appartenir à la LSQ, même s'il n'a jamais encore été observé par un signeur.

Nous avons soulevé jusqu'ici certaines caractéristiques du morphème PERSONNE dans sa forme liée. Nous avons relevé la stabilité de son sens, le fait qu'il ne puisse être séparé du signe auquel il est accolé et sa très grande productivité. Ceci nous a menés à soutenir que, en dépit du fait que PERSONNE est parfois un morphème libre, une analyse qui considère ce morphème comme un suffixe dans sa forme liée rend mieux compte des faits qu'une analyse qui le range dans la classe des signes composés. Si cette analyse est exacte, nous sommes ici en présence d'un cas de grammaticalisation d'un lexème.

2.3. *Le morphème PENSER*

D'après ce qui précède, en LSQ, un morphème libre a donné lieu à un suffixe, donc à un morphème lié. Est-il envisageable d'étendre cette analyse à un autre morphème de la LSQ, soit le morphème PENSER, sur la base de sa relative productivité dans la langue? PENSER serait alors un préfixe puisqu'il apparaît toujours devant le signe avec lequel il se combine :

PENSER[^]PRENDRE = DEVINER (figure 4)

PENSER[^]SE NOYER = S'ÉVANOUIR (figure 5)

PENSER[^]COLLER = AVOIR UNE IDÉE DONT ON NE PEUT SE DÉFAIRE. (figure 6)

Il nous apparaît cependant que le cas de PENSER diffère sensiblement du cas de PERSONNE. Le sens du présumé préfixe n'est pas aussi stable que celui d'un affixe en général. PENSER confère au signe dans lequel il figure le sens d'une activité cérébrale quelconque. Cependant, ce sens est beaucoup moins transparent que dans le cas des signes combinés avec PERSONNE. Un signeur comprendrait immédiatement un nouveau signe formé d'un VERBE et du morphème PERSONNE. Un nouveau signe formé avec PENSER aurait sûrement à être expliqué. Bien sûr, la forme d'un signe combiné avec PENSER permet généralement à son sens d'être déduit de ses sous parties, mais cette déduction se fait souvent *a posteriori*, quand le sens de chacune des composantes est exprimé. La productivité de ce morphème nous semble d'un autre ordre que celle de PERSONNE. Dans le premier cas, on est en présence d'un affixe, dans le deuxième, d'un composé.

3. CONCLUSION

Nous avons soutenu dans ce qui précède que, même si un morphème existe sous une forme libre, cela ne signifie pas nécessairement qu'il ne puisse pas constituer un affixe. Ceci nous a amené à exposer certains processus de la LSQ qui relevaient de la morphologie séquentielle. En ceci, nous rejoignons les conclusions de certains auteurs comme Sandler, par exemple, qui affirment que la morphologie séquentielle et simultanée existent dans la Grammaire universelle et que la modalité par laquelle le langage se réalise peut favoriser l'un ou l'autre type de processus. Cependant les deux possibilités sont disponibles, quelle que soit la modalité.

RÉFÉRENCES

Dubuisson, C. dir. (1996). *Grammaire descriptive de la LSQ. Tome. 2. Le lexique.* Montréal : Groupe de recherche sur la LSQ, Université du Québec à Montréal.

Klima, E. et U. Bellugi (1979). *The signs of language*, Cambridge (MA) : Harvard University Press.

Liddell, S. K., (1984). Think and Believe : Sequentiality in American Sign Language. *Language*, **60**, no 2, p. 372-399.

Liddell, S. K. et R. E. Johnson (1986). American Sign Language : the phonological bases. *Sign Language Studies* **64**, p. 195-277.

Sandler, W. (1996). A Negative Suffix in American sign Language. TISLR, Montréal, Septembre 19-21 1996.

Stokoe, W. C., Jr (1960). *Sign language structure : An outline of the visual communication systems of the American deaf*. Coll. Studies in Linguistics Occasional Papers **8**, Buffalo : Department of Anthropology and Linguistics, University of Buffalo, 78 p.

Thibeault, A. (1996). La composition en langue des signes québécoise, in *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*. Dubuisson et Bouchard (dir.), Montréal : Les cahiers scientifiques de l'Acfas, **89**, p. 75-103.